

THÈME



CONNECTER LE PARC OLYMPIQUE À SON CONTEXTE AFIN DE PERMETTRE AUX USAGERS DE VIVRE DE NOUVELLES EXPÉRIENCES DANS UN ESPACE REPENSÉ.

|| OBJECTIFS DU MACRO-DESIGN ||

Créer des connexions physiques et visuelles au site et à travers le quartier.

Redorer l'image du site pour ainsi créer une nouvelle perception rassembleuse.

Intégrer les divers éléments du quartier sur le site pour alimenter le sentiment d'appartenance au quotidien.

Créer des liens avec les initiatives environnementales et la végétation présentes dans le secteur du Parc olympique.

Connecter les pôles culturels, sportifs et éducatifs au site.



OBJECTIF



CRÉER DES CONNEXIONS PHYSIQUES ET VISUELLES AU SITE ET À TRAVERS LE QUARTIER.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Tracer des passages.

|| CRITÈRE ||

- Marquer au sol un passage qui se distingue de l'ensemble bâti.

|| ILLUSTRATION ||

- Créer des passages où le matériel utilisé au sol est de couleur rose.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Marquer les entrées au site.

|| CRITÈRE ||

- Créer une distinction dans l'éclairage sur les passages.

|| ILLUSTRATION ||

- Mettre de l'éclairage rose lorsque les passages traversent les rues.

OBJECTIF



REDORER L'IMAGE DU SITE POUR AINSI CRÉER UNE NOUVELLE PERCEPTION RASSEMBLEUSE.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Maximiser les usages du quotidien.

|| CRITÈRE ||

- Implanter des commerces de proximité.

|| ILLUSTRATION ||

- Implantation de boulangerie, fruiterie, boucherie, etc.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Permettre au site de rester accessible et attrayant toute l'année.

|| CRITÈRE ||

- Établir une programmation événementielle riche et variée.

|| ILLUSTRATION ||

- Planifier des activités pour tous les goûts, allant de la balade à vélo au jardinage.

- Utiliser une variété végétale qui apporte un intérêt tout au long de l'année et favorise la participation citoyenne

OBJECTIF



INTÉGRER LES DIVERS ÉLÉMENTS DU QUARTIER SUR LE SITE POUR ALIMENTER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE AU QUOTIDIEN.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Permettre aux activités présentes dans le quartier de prendre place à même le Parc olympique.

|| CRITÈRES ||

- Permettre à l'espace d'être modulable selon le type d'activité.
- Faciliter les accès du lieu principal de l'activité au Parc olympique.

|| ILLUSTRATIONS ||

- Utilisation d'un mobilier facilement amovible.
- Planification du sol en fonction d'un seul niveau.
- Créer des passages où la matérialité au sol est de couleur rose.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Intégrer au site une portion du réseau d'entreprises locales.

|| CRITÈRES ||

- Favoriser les entreprises déjà connues des citoyens.
- Délimiter des espaces dédiés à la vente spontanée.

|| ILLUSTRATIONS ||

- Conservation du café In vivo.
- Implantation de zones pour les kiosques de vente.

OBJECTIF



CREER DES LIENS AVEC LES INITIATIVES ENVIRONNEMENTALES ET LA VÉGÉTATION PRÉSENTES DANS LE SECTEUR DU PARC OLYMPIQUE.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Considérer les activités à titre environnemental dans la programmation.

|| CRITÈRE ||

- Poursuivre les initiatives de jardins communautaires présentes.

|| ILLUSTRATION ||

- Conservation d'un espace spécialement pour les plantations des usagers.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Établir une cohérence entre la végétation du quartier et celle du Parc olympique

|| CRITÈRE ||

- Poursuivre la végétation du quartier vers Pierre-De-Coubertin et vice-versa.

|| ILLUSTRATIONS ||

- Utilisation d'arbres présents dans le quartier et poursuite du végétal du parc vers les rues.
- Utiliser le principe de la plate-bande déjà utilisé dans le quartier pour l'implantation de la végétation.

OBJECTIF

CONNECTER LES PÔLES CULTURELS,
SPORTIFS ET ÉDUCATIFS AU SITE.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Mise en place d'équipement permettant d'accueillir
les sportifs.

|| CRITÈRES ||

- Intégrer la piste cyclable et d'une piste pour
marcheurs à l'intérieur du Parc olympique.
- Conservation et ajout de dispositifs de location
d'équipements sportifs.

|| ILLUSTRATIONS ||

- Tracer une piste cyclable.
- Location de Segway et station BIXI.

|| PRINCIPE A || PRINCIPE B ||

Rendre l'espace sécuritaire.

|| CRITÈRES ||

- Ajouter de l'éclairage au site.
- Changement de matérialité au sol pour simplifier
la différenciation des espaces.

|| ILLUSTRATIONS ||

- Placer des lampadaires le long de la voie
automobile à sens unique.
- Installation de dalles podotactiles entre les voies
piétonnes et la voie automobile.